



## LETTRE OUVERTE AU PRESIDENT DE LA SODEGER,

**Moi, si j'étais président de la SODEGER,** je ne dirais pas vouloir être transparent lorsque je diffuse ma propagande pro éolienne en puisant des arguments dans le catalogue des promoteurs. Je me soucierais surtout des opinions de tous même de celles des opposants.

**Moi, si j'étais président,** je n'affirmerais pas être attentif à l'impact paysager et faunistique lorsque mon dossier ZDE est refusé en préfecture pour la seconde fois en janvier 2012 "en raison d'éléments très insuffisants, voir inexistantes sur l'impact paysager et faunistique" (dixit Préfecture de Meurthe et Moselle).

**Moi si j'étais président,** je n'évoquerais pas l'« Esprit de partage » lorsque seule la commune de Sancy bénéficiera majoritairement des retombées économiques quand uniquement Audun le Roman et Beuvillers accuseront l'entièreté des nuisances.

**Moi si j'étais président,** je ne prônerais pas que l'énergie éolienne n'émet ni déchets, ni pollution ni gaz. Car pour palier aux pertes de production (75% du temps de fonctionnement), seules des centrales thermiques à énergies fossiles prennent le relais. Pour mémoire ces énergies sont reconnues comme les plus polluantes au monde.

**Moi si j'étais président,** je ne minimiserais pas l'impact sonore en affirmant qu'il est l'équivalent d'une conversation chuchotée, alors que dans ma première note d'information j'essaie de rassurer les habitants par le fait que les machines font l'objet de perfectionnements techniques pour réduire le bruit. Par ailleurs essayez de vous endormir avec quelqu'un qui vous chuchote dans l'oreille!

**Moi si j'étais président,** président d'une SCI (Société Civile Immobilière), je m'abstiendrais de dire qu'aucune dévaluation immobilière n'accompagne l'implantation d'éoliennes. Au contraire de nombreuses condamnations à l'encontre des propriétaires vendeurs font déjà jurisprudence sur ce point.

**Moi si j'étais président,** je consulterais les citoyens avant d'endetter nos communes dans un projet pharaonique. La Cour Européenne de justice étudie actuellement l'annulation des conditions d'achat prohibitif de l'électricité d'origine éolienne. Cet évènement met à nouveau en lumière le fait que l'industrie de l'éolien ne vit que par la captation de subventions publiques, de tarifs préférentiels, de défiscalisations et d'autres mesures de protections administratives. On ne peut donc pas garantir la rentabilité à long terme des éoliennes et leurs hypothétiques retombées économiques qui promettaient une amélioration du cadre de vie.

**Moi si j'étais président,** je n'oserais pas dire que la filiale éolienne sera une nouvelle source locale d'emploi pérenne, quand le maire d'Anoux avoue n'avoir créé aucun emploi local lié à la création du parc éolien. D'autre part Vestas, le leader mondial de fabrication des éoliennes, a annoncé le licenciement massif de 2 335 salariés d'ici fin 2012 auquel s'ajoute le licenciement probable de 1600 employés aux Etats-Unis.

**Moi si j'étais président,** je n'écrirais pas qu'un parc éolien est compatible avec le développement touristique en m'appuyant sur le seul exemple du Center Parc "les trois Forêts" et du parc éolien "du haut des ailes" lorsque tous deux sont éloignés de 11Kms. Nous prenons ici acte que les éoliennes sont bien visibles à 11Kms. Et à 500 mètres?

**Moi si j'étais président,** j'abandonnerais ma rémunération de 10000 euros par année uniquement pour ratifier au nom de la SODEGER des décisions prises au sein de la CCPA où je siège en tant qu' élu indemnisé...

**Moi si j'étais président,** je prendrais en compte des chiffres officiels établis par la RTE (EDF) et dire par exemple que le 14 mars 2012, les 4000 éoliennes du parc français représentant plus de 6.700 mégawatts installés ont battu leur record absolu d'inefficacité, en représentant 0,4% des 68.408 mégawatts en fonctionnement.



\* SEM : Société d'Economie Mixte (ex. SODEGER)